



## **Théâtre de la Clarté**

### **Enjeux d'un atelier théâtre**

Les ateliers périscolaires visent à initier les élèves aux techniques théâtrales avec, à la clé, la présentation d'un spectacle en fin d'année. Exercices de concentration, de positionnement dans l'espace, de placements de voix, expression et exagération des sentiments, mise en situation sous la forme d'improvisations visent en effet à déjouer l'appréhension qu'éprouvent la plupart des élèves de prendre la parole.

Dans la mesure où chaque atelier regroupe un maximum de vingt participants, nous nous efforçons de concilier le plaisir de ces derniers aux vertus pédagogiques du théâtre qui, outre le travail sur le langage et l'expression corporelle, favorise entre eux les valeurs d'écoute et d'attention, aussi bien que des qualités « humaines » telles que le respect et l'entraide.

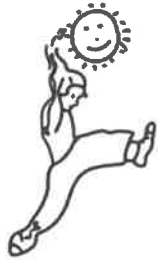
### **La création de spectacles**

Les spectacles que nous montons avec les élèves sont toujours l'occasion de sensibiliser ces derniers à la lecture et à l'écriture. Tous les enfants étant tout le temps sur scène, le premier rôle étant donné au groupe et non tel ou tel, le texte du spectacle proposé fait toujours l'objet d'une adaptation, qu'il s'agisse de reprendre une œuvre (une Fable de la Fontaine, le Petit Prince...) ou d'une création (sur le thème de la musique, de la poésie, de l'astronomie).

Si le spectacle reste pour les élèves un des moments-clés de l'atelier, elle ne constitue, pour nous, que la « partie visible de l'iceberg » ! En effet, le véritable enjeu de ces ateliers réside, séance après séance, dans la mise en valeur des élèves en fonction de ce qu'ils sont. Le théâtre n'est ici qu'un outil offrant aux élèves l'occasion de se découvrir, de prendre confiance en eux et de s'accepter tels qu'ils sont.

### **Modalités**

- le montant de l'inscription est de 310 euros, à régler en 2 fois, auquel s'ajoute une adhésion annuelle de 20 euros
- Un atelier hebdomadaire d'une durée d'1h15, le vendredi de 16h45 à 18h
- L'atelier s'adresse aux enfants du C.P. au C.M.2



**Théâtre de la Clarté**

# THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

SAINT PIERRE FOURIER

2 0 2 3 - 2 0 2 4

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

**Le vendredi de 16h30 à 18h00 - du CP au CM2**

**Date du 1<sup>er</sup> cours : 15 septembre 2023**

Nom de l'enfant : .....		Prénom : .....	
Date de naissance : .....		Classe 2023-2024 : .....	
	Père (ou tuteur) :		Mère :
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Téléphone :			
Email :			
<b>CAS D'URGENCE :</b>			
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier : .....			

## REGLEMENT :

- 175 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2023.
- 155 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2024.

Les règlements se font à l'ordre du Théâtre de la Clarté et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au : Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

## IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

### AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant .....autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 175 €, de la banque ..... n° .....

• un chèque de 155 €, de la banque ..... n° .....

Fait à ....., le .....

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »